Image not found or type unknown

Eternelles réponses.

publié le **08/10/2009**, vu **2650 fois**, Auteur : Michèle BAUER,Avocat Bordeaux

J'ai pu constater lors de mes permanences pénales que les prévenus qui devaient être présentés en comparution immédiate avaient des réponses éternelles à certaines de mes questions:

- *Avez-vous un emploi ?*

Non, mais je dois passer un entretien lundi après-midi (jour de l'audience)

- *A mon affirmation: Je n'ai aucune garantie à présenter au juge des libertés et vous allez sans doute partir en prison pour le week-end...*

La réponse, mon entretien je dois le passer et on peut me faire confiance, je vous jure

- *Vous avez recelé, saviez vous que la moto (par exemple) était volée ?*

Non, Madame, c'est un gitan qui me l'a vendu Place Saint Michel

CONCLUSION:

J'ai le sentiment que les prévenus se passent le mot et pensent que ces grosses ficelles peuvent fonctionner devant le tribunal et bien *MON ETERNELLE REPONSE est non,* on ne vous croit pas lorsque vous dîtes que vous avez un entretien pour une embauche le jour de votre comparution (comme par hasard...), on n'a pas non plus retrouvé le fameux gitan super voleur qui vend des choses diverses et variées à Saint-Michel.

Alors le mieux, c'est quand même de dire la vérité car ces réponses qui sont devenues éternelles

quand elles sont vraies, ne sont plus crédibles, c'est un peu Pierre et le Loup !

De plus, lorsque l'on est jugé, il ne vaut mieux pas prendre les juges pour des imbéciles, car ils n'hésitent pas à s'en souvenir.

contact: cabinet@michelebaueravocate.com 100,Cours de Verdun 33000 BORDEAUX tél 05 56 52 14 50

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés